



## COORDINATION TOGOLAISE DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET DE PRODUCTEURS AGRICOLES

**Projet d'appui au mécanisme incitatif de financement fondé sur le partage de risques (ProMIFA)**

### TERMES DE REFERENCE

**ORGANISATION LOGISTIQUE ET COUVERTURE COMMUNICATIONNELLE DES JOURNEES PROMOTIONNELLES REGIONALES AUTOUR DES PRODUITS LOCAUX ET TECHNOLOGIES DANS LES FILIERES RIZ, MAÏS, VOLAILLES ET LEGUMES**

**Edition 2025**

**Novembre 2025**

## I. Contexte :

En 2019, le gouvernement a sollicité l'appui du FIDA pour l'élaboration et la mise en œuvre du Projet d'appui au mécanisme incitatif de financement agricole (ProMIFA) en deux (02) phases, phase 1 de 2 ans et phase 2 de 4 ans. L'objectif général du projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté, à la croissance économique durable et inclusive et à la création d'emplois décents en milieu rural. Son objectif d'offrir aux acteurs des chaînes de valeur agricoles organisées et performantes, un accès durable aux marchés et à des services financiers et non financiers adaptés. Le ProMIFA a une couverture nationale et cible principalement quatre filières agricoles. Ces quatre filières répondent aux caractéristiques suivantes : (i) leur contribution à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales; (ii) l'existence d'une demande de plus en plus forte en céréales, produits maraîchers et avicoles tirée par le marché urbain; (iii) des perspectives de rentabilité financière et économique affichées par les différents modèles d'exploitation (maraîchage, riz pluvial, riz de bas-fonds et aviculture) développés pour chacune de ces filières; (iv) leur potentiel de création d'emplois et d'activités génératrice de revenus, notamment envers les jeunes et les femmes. Le maïs est également retenu en soutien à la filière avicole car il constitue l'intrant principal de l'alimentation de la volaille. Toutefois, il restera ouvert à d'autres filières dont le sésame, le manioc, etc., en fonction de l'intérêt économique et de l'évolution des travaux de caractérisation. Il prévoit toucher environ 50 000 ménages représentant 300 000 bénéficiaires directs issus des groupes démunis, des exploitations familiales rurales, des organisations professionnelles (coopératives, unions, fédérations) et des micro-entreprises agricoles. Les stratégies de ciblage et genre seront fortement inclusives et sensibles à l'âge et au genre afin que les jeunes des deux sexes représentent au moins 40% des bénéficiaires et les femmes adultes au moins 30%. L'objectif de développement du ProMIFA est d'offrir aux acteurs des chaînes de valeur agro-pastorales organisées et performantes, un accès durable aux marchés et à des services financiers et non financiers adaptés.

En effet, dans sa **sous- composante 1.2.1** Renforcement des partenariats entre les maillons des chaînes de valeur agricoles, il est prévu l'organisation des foires et journées de promotion commerciales en vue de faciliter les échanges entre les acteurs de marché.

La CTOP fait la promotion des produits des membres depuis quelques années à travers les participations aux foires d'expositions des produits agricoles sur le plan national et dans la sous-région. Partant de ses expériences acquises en termes de l'organisation d'une 1ère journée promotionnelle du Riz à Sokodé en 2021, avec le soutien du Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), en collaboration avec la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives de Producteurs de Riz du Togo (FNCPR Togo), et, en décembre 2023 & 2024, l'organisation d'un mini-marché paysan à Lomé qui a mobilisé les producteurs des filières riz, volaille, tubercules, maraîchage, petits ruminants, poissons, etc., la CTOP est passée à l'échelle en valorisant ses acquis pour l'organisation de six journées promotionnelles dans le cadre du ProMIFA au profit des acteurs des filières maïs, riz, volaille et maraîchage, dans les six régions agricoles du Togo, en décembre 2024 .

Tirant les leçons de ces dernières, il est prévu une nouvelle édition des journées promotionnelles cette année 2025 en collaboration avec les interprofessions et les structures étatiques, notamment la DEFA, l'ITRA, la CCIT, l'ICAT, les DRAPRASA, et la coordination du ProMIFA, des journées promotionnelles du riz, maïs, produits maraîchers et volaille dans chacune des trois zones définies.

Afin d'assurer l'organisation logistique et la couverture communicationnelle cet évènement, **la CTOP sollicite les personnes physiques ou morales qualifiées à soumettre les offres technique financière.**

## II. Objet de la demande de proposition :

La demande de proposition vise à :

recruter une personne physique ou morale qualifiée à assurer l'organisation logistique et la couverture communicationnelle des journées promotionnelles régionales autour des produits locaux et technologies dans les filières riz, maïs, volailles et légumes, prévu se tenir dans trois villes de trois différentes régions du Togo en Décembre 2025.

## III. Offre technique et financière :

Les intéressés devront soumettre une proposition technique et financière à **La Coordination Togolaise des Organisations paysannes et de producteurs agricoles (CTOP)** avec les composantes suivantes :

### 1. La proposition technique :

Elle devra inclure les prestations suivantes et la technicité proposée pour leur réalisation :

N°	Prestations demandées	Propositions du prestataire
1	<b><i>Organisation logistique :</i></b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ <i>Construction de stands/tentes (appâtâmes de 05 bâches de 10/5) ;</i></li><li>○ <i>Décoration ;</i></li><li>○ <i>Installation des chaises (50 chaises plastiques &amp; 10 chaises conférence), tables nappées (35) ;</i></li><li>○ <i>Sonorisation et éclairage,</i></li><li>○ <i>Sécurisation des sites...</i></li></ul>	
2	<b><i>Animation et modération :</i></b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ <i>Modération des activités sur site (conférences, ateliers, démonstrations de produits/technologies).</i></li><li>○ <i>Intermède et animation interactive avec les participants.</i></li></ul>	

3	<p><b>Communication et visibilité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <i>Conception et diffusion de supports de communication : Création de visuels et contenus promotionnels numériques avant et pendant l'événement : spots radio/tv, affiches, bannières, flyers, cartes d'invitation, badges)</i></li> <li>○ <i>Réalisation de vidéos, capsules vidéo et photographies professionnelles à diffuser sur les médias télévisions, radios et presses avant pendant et après.</i></li> <li>○ <i>Couverture médiatique (reportages, interviews, diffusion sur les médias traditionnels et réseaux sociaux)</i></li> <li>○ <i>Diffusion en direct de moments clés via des plateformes en ligne</i></li> </ul>	
4	<p><b>Rédaction et diffusion d'un communiqué final :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <i>Rapport succinct (écrit et vidéo) de l'événement avec des recommandations.</i></li> </ul>	

**NB : les journées promotionnelles auront lieu suivant le programme ci-après :**

Régions	Lieu / Ville	Dates prévues
Maritime	Lomé	27 au 29 décembre
Plateaux	Atakpamé	11 au 13 décembre
Kara	Kara	18 au 20 décembre

## 2. La proposition financière :

Elle devra indiquer :

- Une offre financière (**un forfait**) pour chaque rubrique de prestation en tenant compte des lieux des prestations ;
- Les modalités de paiement (échéanciers).

## 3. Le profil du candidat et documents/pièces administratives :

Le candidat doit être une personne physique ou morale. Il doit être enregistrée au registre du commerce et/ou au Centre de formalité des entreprises (CFE). Il doit avoir un numéro d'identification fiscal (NIF).

Les offres doivent comporter les documents et pièces administratives suivantes dûment remplies :

- a. Une lettre de soumission datée et signée adressée au PCA de la CTOP ;
- b. Une copie de carte unique de création d'entreprise ;
- c. Une copie légalisée de la carte d'immatriculation fiscale de 2025 ;

- d. Le quitus fiscal datant de moins de 3 mois ;
- e. Les références ou expériences dans des projets similaires.

#### IV. Date limite de dépôt des offres :

Les offres devront parvenir qu'à la **Coordination Togolaise des Organisations paysannes et de producteurs agricoles (CTOP)** au plus tard le **samedi 22 Novembre 2025 à 16 heures 30 minutes GMT** précises, à l'adresse suivante :

<b>Par voie électronique</b>	<a href="mailto:ctoptogo@gmail.com">ctoptogo@gmail.com</a> avec en copie <a href="mailto:wogloaristide@yahoo.fr">wogloaristide@yahoo.fr</a> ;
<b>Par voie physique</b>	Au bureau de la <b>CTOP</b> , sis à <b>Bè Klikamè</b> , 244 BKK Avenue de la Chance non loin de la Caisse de retraite du Togo.

**NB : Aucune offre ne sera acceptée après cette date et à l'heure indiquée.**

#### V. Dépouillement des offres :

Le dépouillement des offres se fera à huis clos dans les locaux de *la Coordination Togolaise des Organisations paysannes et de producteurs agricoles (CTOP)*.

**Seule la personne physique ou morale retenue sera contactée.**

#### VI. Informations complémentaires :

Pour toute information complémentaire veiller contacter les numéros suivants : **90231644/92571221**.

#### VII. Réserves :

La Coordination Togolaise des Organisations paysannes et de producteurs agricoles (CTOP) se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de proposition.

*Fait à Lomé, le 13 novembre 2025*